

Immobilière Distri-Land

SOCIETE ANONYME
AVENUE DU PORT 12
1080 BRUXELLES

RPM 0436.440.909

Certificat foncier “Distri-land”

Isin : BE0003605160

Information réglementée -AR 14 novembre 2007

Le coupon numéro 27 des certificats fonciers ‘Distri-Land’ sera mis en paiement à partir du 20 février 2014 aux guichets de KBC Bank S.A. à raison de EUR 18,3333 brut. L’entièreté de ce coupon est soumise au précompte mobilier.

Déduction faite du précompte mobilier de 25%, soit EUR 4,5833 par certificat, un montant net de EUR 13,7500 par certificat sera distribué.

Ensuite les dates suivantes sont valables: ex date: 17/02/2014; record date: 19/02/2014 et payment date: 20/02/2014.

Immobilière Distri-Land souhaite par la présente informer ses porteurs de certificats que l’expert immobilier Cushman & Wakefield Valuation Services a attribué aux immeubles sous-jacents du certificat immobilier à la date du 31/12/2013 une valeur acte en main de EUR 16.841.100. L’évaluation émane d’un bureau d’expertise bien connu dans le marché mais n’engage en rien la société émettrice du certificat. La présente publication de l’évaluation a comme seul but la transparence de l’information concernant le certificat.

Il est rappelé aux porteurs de certificats qu’une assemblée d’information se tient chaque année le troisième jeudi non férié du mois de février, à 11.00 heures.

Cette année, l’assemblée aura lieu le 20 février 2014, avenue du Port 2 à 1080 Bruxelles.

Tout porteur pourra assister à l’assemblée sur production de son titre ou d’un certificat de dépôt dans une banque belge.

Des informations relatives au certificat sont également disponibles sur www.kbcmerchantbanking.com/distri-land.